



Etude sur le profil des fermes arrêtant leur certification biologique en Bretagne

Présentation de la FRAB et de son réseau

La FRAB est un acteur majeur du développement de l'agriculture biologique en Bretagne. Née de l'engagement de producteurs bio, elle promeut auprès des agriculteurs, pouvoirs publics et consommateurs un développement cohérent, durable et solidaire du mode de production biologique.

Pour mener à bien ce travail, la FRAB s'appuie sur l'expertise et le travail de terrain des 4 GAB bretons (Groupements d'agriculteurs biologiques) : Agrobio35, le GAB 56, le GAB 29 et le GAB 22. Fort de cette structuration, le réseau GAB-FRAB apporte des conseils techniques en bio, organise des formations et des échanges, agit pour la structuration des filières et défend les intérêts des producteurs bio auprès des pouvoirs publics. La FRAB est adhérente de la FNAB, Fédération nationale d'agriculture biologique, et s'associe également aux travaux sur le développement de l'agriculture biologique à l'échelle nationale.

Enjeux-contexte :

Depuis un peu plus d'un an, le contexte est particulier, en effet la conjoncture n'est pas au plus fort et nous avons besoin d'objectiver la situation. Entre la fin de la vague de conversion entamée en 2016, l'augmentation sans précédents du nombre d'installations et en parallèle l'augmentation du nombre d'arrêt de certification, il est stratégique de mieux comprendre la situation pour défendre au mieux les intérêts des producteurs

Objectifs-résultats attendus :

Le (la) stagiaire aura pour mission de :

- Réaliser une enquête téléphonique auprès des anciens producteurs bio.
- Analyser les résultats de l'enquête
- Valoriser ces résultats via la rédaction d'articles et de fiches

Moyens et compétence :

Il (elle) sera encadré(e) par le chargé d'études de la Frab qui apportera un appui dans la méthodologie d'enquête, l'utilisation des langages R & SQL et en PAO.

Encadrement et conditions matérielles :

L'encadrement est assuré par la FRAB.

Le stagiaire est embauché et rémunéré par la FRAB (indemnité mensuelle légale dans le cadre d'une convention de stage).

La FRAB prendra également en charge les frais de déplacement et autres frais de mission.

Profil : Ingénieur Agri-Agro en 1^{ère} ou 2^{ème} année ou équivalent (BAC+3, BAC+4)

Durée du stage : 2 à 5 mois en fonctions des disponibilités.

Période : démarrage du stage le plus vite possible

Renseignements & candidature auprès de Sébastien Julliard :

s.julliard@agrobio-bretagne.org - 02 99 77 36 70